



Club Sportif Décinois d'Esgrime



Décines-Charpieu, le 26 Février 2018

Madame, Monsieur les Présidents
Chers Maitres,

Le Club Sportif décinois d'escrime CSD Escrime, a le plaisir de vous inviter à participer au :

Championnat de France M20 à Décines-Charpieu 2018 Samedi 26 et Dimanche 27 MAI 2018

**EPEE DAMES et HOMMES, catégorie M20
INDIVIDUEL ET EQUIPES**

Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance ESCRIME DIFFUSION, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

Une fiche technique jointe vous donnera toutes les informations nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur les Présidentes et chers Maitres, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Maitre Frédéric CARRE
Maitre d'armes du CSD Escrime

Nathalie MARION
Présidente du CSD Escrime

Contact pour toute information : 06.88.89.91.58/06.51.84.25.37

Mail : nmarion3@hotmail.fr / sophie.nabeth@wanadoo.fr

blog: <http://franceepeem202018.wordpress.com/>



<http://www.joinapp.fr/d/89084981ddb771767d1b2405d3f2947a>

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. La compétition est ouverte sur sélection, à tous les tireurs français en règle avec la FFE.

Présentation de la licence FFE 2018 obligatoire.

ARTICLE 2 : Horaires et Lieux de compétition : ouverture des gymnases à 7h00.

Samedi 26 MAI 2018 :

Individuel	Appel	Scratch	Début
Hommes National 2	7h30	8h00	8h30
Dames National 2	7h30	8h00	8h30
Hommes National 1	12h00	12h30	13h00
Dames National 1	12h00	12h30	13h00

Dimanche 27 MAI 2018 :

Equipes	Appel	Scratch	Début
Hommes	7h00	7h30	8h00
Dames	7h00	7h30	8h00

Lieux de compétition :

Gymnase CHAPLIN
13 rue Marcel THERRAS
69150 DECINES-CHARPIEU

Répartition sur les gymnases Brassens et Becquerel (moins de 500m) si nécessaire

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Date limite : **Mercredi 23 MAI 2018 sur site FFE**

Les engagements se font **uniquement** en ligne sur le logiciel de gestion Fédérale des Inscriptions

Le droit d'engagement est fixé à 15 € pour les épreuves individuelles et à 40€ pour les équipes.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors délais » en prévenant les organisateurs sous réserve d'être licencié FFE, et après avoir acquitté un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu pour l'individuel et 4 fois pour l'équipe.

Pour les équipes : confirmation obligatoire le samedi avant 13H.

ARTICLE 4 : FORMULE DE LA COMPETITION

Epreuve individuelle :

National 1 : un tour de poule de 6 ou 7 tireurs, décalage par club et ligue, sans éliminés.
Tableau de 64.

National 2 : un tour de poule de 6 ou 7 tireurs, décalage par club et ligue, sans éliminés.
Tableau de 128.

Epreuve par équipes : Le capitaine d'équipe ou son représentant doit confirmer la participation et la composition de son (ses) équipe(s) avant les finales des épreuves individuelles du samedi 26 Mai auprès du Directoire Technique.

Si une équipe est modifiée le matin même de l'épreuve, le tableau ne sera pas recomposé.
Tableau de 64 ou de T32 puis des tableaux de 16 des équipes victorieuses et des 16 équipes battues constituées en progression naturelle.

Le tableau N1 sera constitué des 8 équipes ayant remporté leur rencontre de T16. Critère de constitution du tableau N1 : constitution naturelle.

Le tableau N2 sera constitué des équipes ayant gagné leur rencontre en T32, puis perdu leur rencontre de T16. Elles seront classées de 1 à 8 du tableau N2 en fonction de leur classement de départ.

Ces équipes seront rejointes par les équipes ayant perdu leur rencontre au T32, puis gagné leur rencontre du tableau des battues. Elles seront classées de 9 à 16 du tableau N2 en fonction de leur classement de départ. Afin d'éviter des rencontres qui se seraient déjà déroulées lors de la constitution du tableau N2, on procédera si possible, à un décalage des équipes.

Classement d'entrée :

Les équipes qualifiées par la ½ finale des championnats de France par équipes sont classées selon le résultat de cette épreuve (1 à 24)

Les autres équipes sont classées à la suite selon les mêmes critères que pour le classement de départ de la ½ finale des championnats de France par équipes : les équipes sont placées selon la valeur obtenue en additionnant les numéros de série de leur 3 meilleurs tireurs.

ARTICLE 5 :

Les poules constituées seront en ligne le vendredi 25 Mai 2018 sur Join'App et sur le site du club CSD Escrime

Site du club : <http://lescrime-a-decines-14.websself.net>



code QR de Join'APP à flasher

ARTICLE 6 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

ARTICLE 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements FIE et FFE pour le bon déroulement du Championnat.

INFOS PRATIQUES :

BUVETTE :

Une restauration sera tenue sur les différents lieux de la compétition :

- Possibilité de réserver votre plateau repas (13€) jusqu'au 12 Mai 2018 auprès de la Présidente du CSD Escrime (nmarion3@hotmail.fr/ 06.51.84.25.37) :
Païement lors de l'inscription le samedi 26 Mai contre remise d'un ticket.

Menu des sportifs :

salade de pâtes/saumon ou oeuf ou jambon (à préciser lors de la réservation)

1 tranche de rôti de dinde

1 yaourt nature ou fruit (à préciser lors de la réservation)

1 salade de fruit (banane, fruits rouges, ananas)

1 tranche de pain et 1 boisson au verre au choix.

- Possibilité de buvette en vente libre

Remarque : la réservation d'un plateau repas donne accès à la file prioritaire à la buvette (plateau préparé en avance et remise d'un ticket coupe-file lors de l'inscription).

Les produits sont régionaux, plateaux recyclables pour inscrire ce championnat de France dans le respect de l'Environnement et du Développement Durable.

HÔTELS ET DEPLACEMENTS :

ATTENTION !!! Week-end des demi-finales du TOP 14 de rugby qui se tiendront au Stade des lumières de Décines-Charpieu (au pied de la compétition du Championnat de France épée !!!) :

Pensez à réserver vos hébergements au plus vite !

**** B&B LYON GRAND STADE : 0,6 kms du gymnase CHAPLIN**

8 ter rue de la République 69330 Meyzieu

***** COMFORT HOTEL STADIUM : 0,6 kms du gymnase CHAPLIN**

8 Rue du 24 Avril 1915 69330 Meyzieu

***** HOTEL GRAND EST : 0,6 kms du gymnase CHAPLIN**

2 bis rue du 24 Avril 1915 69330 Meyzieu

AKA LODGE LYON EST : 0,6 kms à pied du gymnase CHAPLIN

2 rue du 4 avril 1915 69330 Meyzieu

****** Chambres d'hôtes « BISCOTTE » : 0,7 kms du gymnase CHAPLIN**

2 rue Voltaire 69150 Décines-Charpieu

Tel : 06.05.00.12.33

NAVETTE AEROPORT St Exupéry et Gare TGV St Exupéry (dans l'aéroport)

Direction centre de Lyon Part Dieu :

TCL Rhône express (direction Lyon Part Dieu) : 13 € l'aller simple/25€ aller-retour
Tram de la ville de LYON

Direction hôtels uniquement cités plus haut :

Navette CSD Escrime à disposition des tireurs de 8 places jusqu'à l'hôtel :

10 € aller/retour sur réservation

par téléphone au 06.88.89.91.58 ou mail : sophie.nabeth@wanadoo.fr

Arrêt de prise en charge sur rdv : au **dépose minute de l'arrivée TGV de l'aéroport ST Exupéry.**

Merci de préciser le nombre de personnes et votre horaire d'arrivée/retour et votre club.

Un mail de confirmation de votre réservation vous sera envoyé.

Règlement de 10€ à l'arrivée. Pas de détail aller simple.

COMMENT SE RENDRE AUX CHAMPIONNATS :

- **Transport entre Gare Lyon Part Dieu et le lieu de compétition : gymnase CHAPLIN :**
Départ : gare de la Part Dieu
Tram T3 – Direction Meyzieu Z.I /stade des lumières (ticket TCL 1,80€)
Arrêt : Décines Grand Large
Puis : 3 minutes à pied.
- **Transport en voiture sur le lieu de compétition : gymnase CHAPLIN**
Parking gratuit prévu dans l'enceinte du gymnase Chaplin
Gymnase Chaplin : 13 rue Marcel THERRAS 69150 Décines Charpieu
- **Transport entre Aéroport St Exupéry et le lieu de compétition : gymnase CHAPLIN**
Navette « Rhône express » direction gare de la part Dieu payante (ticket : 13€)
Arrêt : Vaulx-en-Velin la Soie (ticket TCL 1,80€)
Puis Tram T3- Direction Meyzieu Z.I /Stade des Lumières
Arrêt Décines Grand Large
Puis 3 minutes à pied.
- **Transport depuis Autoroute :**
Depuis le Nord : après Villefranche :
Prendre A46/E15 – Direction Marseille/Lyon Est /Grenoble
Prendre N346 / E15 -direction Grenoble
Prendre sortie 6 : Meyzieu /Décines centre/ le Grand Large

Depuis le Sud : après Vienne :
Prendre A 46/E15/E70 – Direction Grenoble/Lyon Est
Prendre N346 / E15
Sortie 6 : Meyzieu /Décines Centre/ le Grand Large

